

ChassAdapt, c'est quoi ?

ChassAdapt est l'application de la Fédération Nationale des Chasseurs dédiée à la **déclaration des prélèvements** et à la **gestion de quotas de chasse**.

Fédération Nationale
des Chasseurs 

**Elle est gratuite,
simple et pratique,**
conçue pour déclarer vos prélèvements
en quelques clics.



ChassAdapt, c'est :

- 1** Un outil officiellement reconnu y compris au niveau européen
- 2** Une remontée instantanée et automatique des prélèvements
- 3** Une chasse moderne, responsable et encadrée.

Pour créer un compte,

il vous sera demandé votre numéro d'identifiant Guichet Unique, numéro à 14 chiffres que vous pouvez trouver sous le code barre de votre validation annuelle du permis de chasser, ainsi que votre date de naissance.



Quelles espèces sont concernées ?

Toutes les espèces peuvent être déclarées sur ChassAdapt !

La déclaration est obligatoire pour certaines espèces suivies avec une attention particulière, nécessitant un pilotage précis des prélèvements



La bécasse des bois

En PMA avec le choix entre 2 modes de déclaration : papier ou numérique

La tourterelle des bois et le fuligule milouin

En gestion adaptative depuis 2025



Les canards (hors colvert), et la caille des blés

En PMA depuis 2025

Le sanglier
dans certains départements (14, 46, 50, etc.)



Plusieurs espèces d'OUTRE-MER

Le tangua à la réunion, les limicoles dans les Antilles, etc.



Vous souhaitez en savoir plus?

Alors rendez-vous ici !

